Le projet Agricole de territoire du SCoT

Canton de Fayence

CHAMBRE D'AGRICULTURE VAR

Juillet 2006

C'est avec une grande satisfaction, voire une certaine fierté que je viens préfacer le résultat des travaux menés depuis maintenant près d'un semestre, et qui se concrétisent par la production d'un « projet agricole de territoire » pour chaque ScoT du département.

Fierté du paysan devant le sillon patiemment mais tenacement tracé qui, du chantier « prospective », en passant par la charte « foncière » nous conduit à présent à l'incontournable prise en compte de la spécificité de nos territoires.

Fierté de la qualité et de l'importance du travail que tous ensemble, équipes techniques, responsables professionnels, agriculteurs, acteurs de terrain, nous avons su mener à bon port, et je voudrais ici particulièrement remercier Michaël Latz pour la part déterminante prise dans celui-ci.

Fierté enfin, à la veille d'un « passage de témoin » d'avoir contribué à laisser la ferme agricole varoise, dans la diversité de ses terroirs, en ordre de bataille pour affronter l'avenir.

Cet avenir, nous le savons tous est incertain, voire menaçant, mais il sera surtout celui que nous saurons bâtir ensemble.

Face aux défis majeurs qui attendent l'agriculture varoise au cours de la prochaine décennie, nous avons plus que jamais la conviction que la coconstruction de cet avenir passe par notre capacité à développer des stratégies d'alliance avec l'ensemble de nos partenaires : Collectivités locales, Conseil Général, Conseil Régional, Services de l'Etat, Union Européenne… mais aussi et surtout, avec la société civile, en sachant valoriser dans chaque territoire l'intégralité de nos fonctions tant sur le plan économique, que de l'aménagement ou vis-à-vis de la société.

Convaincu que ce document apportera sa pierre à l'édifice…

Claude BONNET

Président de la Chambre d'Agriculture du Var

Un peu à l'image de la Grande Dracénie, les agriculteurs du canton de Fayence ont souhaité, par la création d'un groupe de travail spécifique voir les particularités de Tanneron prises en compte.

Nous avons bien volontiers souscrit à cette demande et à voir la forte participation aux différents travaux, la forte proportion de jeunes agriculteurs impliqués, nous n'avons qu'à nous en féliciter.

Au-delà des projets qu'il expose, des propositions détaillées qu'il avance, je voudrai surtout insister sur la valeur de cri d'alarme du document que vous avez dans les mains.

Le cri d'alarme d'une agriculture spécifique, qu'au nom d'un principe de précaution appliqué sans discernement, l'on risque tout bonnement de voir disparaître.

Vous l'aurez compris le dossier du Plan de Prévention du Risque d'Incendie de Forêt et la nécessaire reconnaissance du rôle majeur de l'agriculture en matière de gestion du Massif constituent les priorités essentielles de ce territoire.

Comptant sur la mobilisation de tous pour y parvenir.

Éric PAUL
Élu référent du SCoT Canton de Fayence

LISTE DES PARTICIPANTS DU GROUPE DE TRAVAIL

M. ALLEXANDRE Stéphane, éleveur
M. BERNARD René, Syndicat des Vins de Côtes de Provence
Mme CHRISTINE Mireille, viticultrice
M. CHRISTINE Marceau, viticulteur
M. DE CLARENS Patrick, viticulteur
Mme DOR Anne, viticultrice
M. JARDIN Pierre, SAFER
M. MAGNI Robert, maraîcher
Mme MARTEL M Laure, viticultrice
M. MARTEL Alban, viticulteur
M. MARTEL Nicolas, oléiculteur
M. MESSOU Youcef, producteur de mimosa
Mme MUZIN Cécile, oléiculteur/viticulteur
M. PAUL Eric, Chambre d'Agriculture, viticulteur
M. PEZIN Jean Louis, maraîcher
M. REBUFFEL Elie, oléiculteur
M. REBUFFEL Hugues, MSA
M. STALENQ José, viticulteur
M. THIMOLEON J.P., éleveur
M. VESCOVI Jean, Syndicat Local des Exploitants

Animateurs : Melle Pauline ANGIULI, M. Rémi PECOUT

Des repères pour l'action

Évolution des superficies agricoles

Données SCoT Fayence

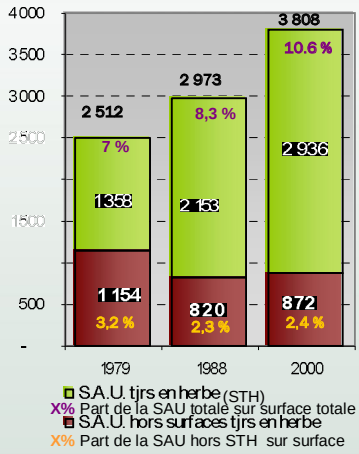

Données du département

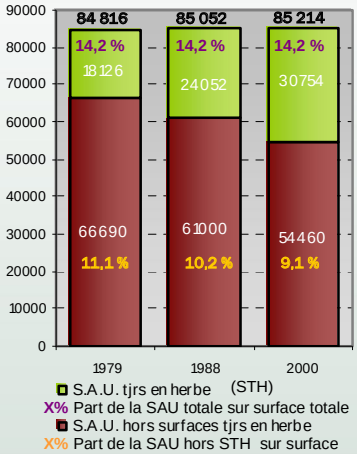

On observe une progression importante de la SAU totale ces vingt dernières années (+50%) qui résulte de deux phénomènes.

- Une forte progression des parcours (superficie toujours en herbe) qui représentent 55% de la SAU totale en 1979 et 77% en 2000 (+116%)
- Une diminution des surfaces cultivées sur la décennie 80 (- 30%) suivie d'une légère augmentation sur la décennie 90 (+ 6%).

Évolution des exploitations

Données SCoT Fayence

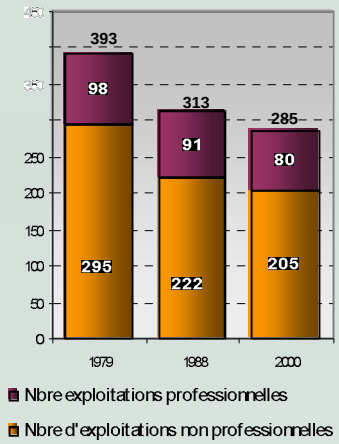

Données du département

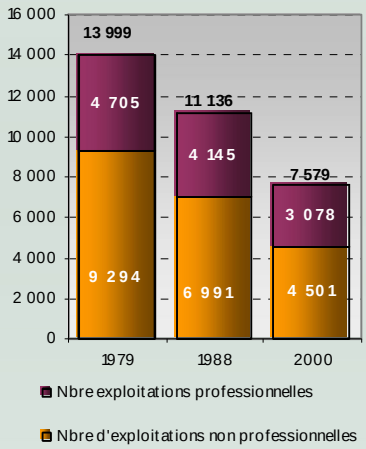

On remarque, sur le territoire du SCoT de Fayence, une forte proportion d'exploitations non professionnelles.

Celles-ci ont régulièrement diminué (- 20% entre 1979 et 1988 et - 10% jusqu'en 2000), mais le taux de professionnalisation reste pourtant inférieur à la moyenne départementale.

Évolution de l'emploi agricole

Données SCoT Fayence

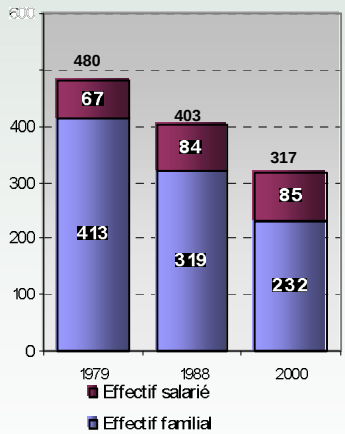

Données du département

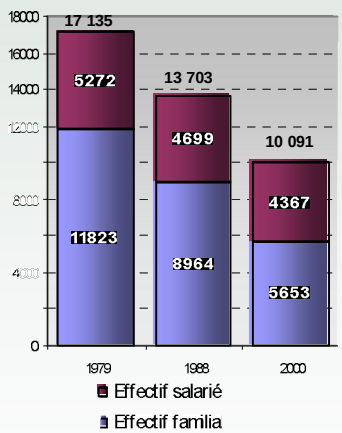

On remarque que l'emploi familial est proportionnellement plus important dans le territoire du SCoT (73%) que sur le département du var (56%) malgré une diminution régulière des effectifs familiaux.

En revanche, l'emploi salarié, lui, a fortement augmenté sur la décennie 80 (+20%) et s'est ensuite stabilisé .

Source : RGA 2000

Les principales productions

Évolution des productions

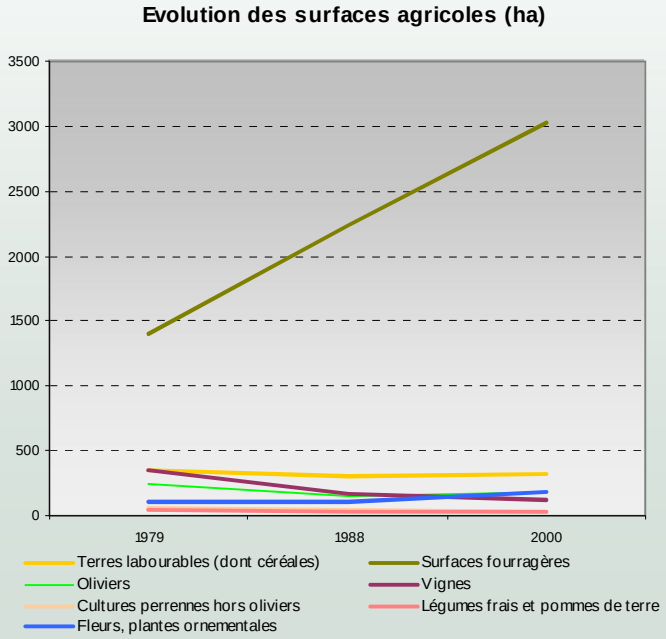

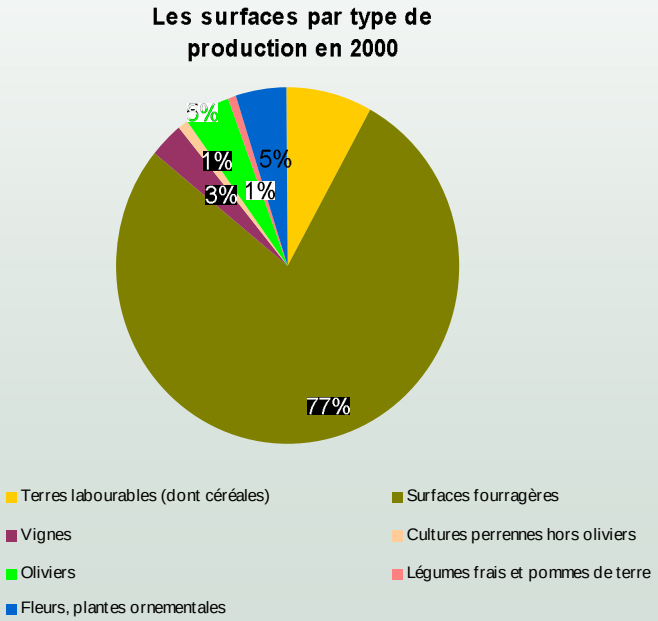

Commentaires

Le SCot de Fayence regroupe deux ensembles de natures géologiques différentes, ce qui se traduit par une répartition tranchée des productions agricoles : le mimosa et le feuillage sur la commune de Tanneron; la vigne, l'olivier et les grandes cultures sur le reste du SCoT.

Plus largement, l'agriculture de ce territoire se caractérise par une grande diversité de productions (apiculture, plantes à parfums, productions laitières et ovins viandes, etc.), héritage d'une époque où l'ensemble des atouts du secteurs étaient exploités. Ces productions identitaires restent toujours présentes sur le secteur, en particulier du fait de la bonne valorisation liée à l'importance de la vente directe.

La viticulture, bien qu'elle ne représente pas de surfaces importantes, conserve une bonne dynamique et axe elle aussi son développement sur les circuits courts (proximité des Alpes Maritimes).

Les conditions pédologiques, climatiques et la présence d'agriculteurs innovants et motivés ont permis le développement et le succès des cultures de mimosa et de feuillage uniques sur le département. Ces productions ont permis l'installation de nombreux jeunes exploitants malgré un relief très difficile.

On observe également un potentiel oléicole important, qui se caractérise par une richesse variétale très marquée et la présence de moulins traditionnels dans la majorité des villages.

Source : RGA 2000

Résultats du groupe de travail

Les atouts du territoire

Économie Agricole

Production / Transformation

- Des conditions climatiques et agronomiques uniques et particulièrement adaptées à la production de mimosa et de feuillage (Tanneron)
- Des terres communales disponibles sur Tanneron
- Une production horticole peu coûteuse en énergie (mimosa fleur d'hiver et feuillage annuel)
- Un projet de tracé du canal de Provence sur le territoire
- Des variétés d'oliviers rustiques particulièrement adaptées au territoire
- Un terroir viticole reconnu

Commercialisation

Un potentiel de développement de la vente directe grâce à :

Un marché local favorisé par :

- Une population croissante
- La proximité des Alpes Maritimes

- Une population touristique :
  - Pôles touristiques forts : lac de St Cassien, Sources de la Siagne, proximité de la mer et de la montagne
  - Forte attractivité hivernale : mimosa, moulin à huile, caveaux, proximité d'industrie de parfums, cueillette des champignons
  - Une AOC Côtes de Provence

Foncier

- Une particularité de Tanneron : la disponibilité de foncier communal en fermage
- Un potentiel de terres intéressantes mais non cultivées (prix trop élevé, installation difficile)

Le Rôle Sociétal de l'Agriculture

- Des paysages agricoles (mimosa, oliviers, etc.) essentiel à l'image du département : attractivité touristique hivernale
- Des restanques abandonnées : potentiel de cultures à forte image paysagère (Mons)
- Une agriculture porteuse d'une tradition, de savoirs faire
- L'agriculture joue un rôle en terme de gestion des risques incendies (élevage, pare-feu)

Résultats du groupe de travail

Les problématiques du territoire

Économie Agricole

Production / Transformation

- Une activité horticole prépondérante (mimosa, feuillage) en difficulté lié principalement aux limitations des pratiques agricoles et à l'impossibilité de construire des bâtiments de production (PPRif)
- Les autres activités agricoles sous haute pression foncière, notamment pour les éleveurs qui doivent parallèlement augmenter la taille de leur troupeau pour maintenir leur revenu
- Une distribution d'eau inégale sur le territoire

  L'absence d'abattoir dans le département handicape fortement l'activité d'élevage
- Le mimosa est une plante proliférante donc difficile à maîtriser
- Des plantes sauvages (moins chères) qui font chuter les prix de vente des feuillages cultivés
- Un seul mode de trituration (traditionnel) est pratiqué par les moulins du territoire

Commercialisation

- Une production de mimosa et de feuillage en difficulté face
  - à l'augmentation de la concurrence du Sud ouest (Perpignan) et de l'Italie
  - au manque de communication autour du mimosa
  - à la faible implication des acteurs dans le système coopératif existant
- Autres productions agricoles
  - Absence de signalisation des chais ou de tout autre lieu de vente directe au niveau local

Foncier

- A Tanneron : des règlements PPRif bloquant toute construction
- Un prix du foncier trop élevé (hors commune de Tanneron) qui bloque le développement des exploitations et l'installation des jeunes
- De nombreuses parcelles en friches
- Peu de terres disponibles en fermage car les conditions sont trop contraignantes pour intéresser les propriétaires (prix peu attractif, durée trop longue…)

Le Rôle Sociétal de l'Agriculture

- Un faible prise de conscience de certaines collectivités du rôle d'aménageur des agriculteurs
- Les énergies renouvelables sont sous exploitées (notamment le potentiel forestier)

Résultats du groupe de travail

Affirmer le rôle essentiel de l'agriculture en matière de gestion du massif

56% des exploitations professionnelles du SCoT de Fayence sont situées sur la commune de Tanneron (RGA 2000), or cette commune fait l'objet d'un Plan de Prévention des Risques d'Incendie de Forêt. Ce PPRif délimite les zones exposées au risque incendie en fonction de sa nature et de son intensité. Selon ce projet de PPRIF , 95 % de la commune de Tanneron serait classée en zone rouge. Ce qui se traduira sur le terrain par une interdiction de toute construction d'habitation ou toute reconstruction après un incendie. Dans ces conditions, le développement de l'activité agricole sur la commune de Tanneron est remis en cause. Pourtant l'agriculture peut jouer un rôle essentiel en matière de prévention et de lutte contre les feux de forêts.

Chantiers Prioritaires

- Faire reconnaître le caractère « pare feu » des parcelles de mimosa et d'eucalyptus lorsqu'elles sont irriguées et entretenues
- Étudier un cahier des charges présentant les modalités d'exploitation à respecter pour que l'agriculture joue un rôle accru dans la protection incendie et diminue la vulnérabilité des zones habitées
- S'organiser et se regrouper pour débattre avec les différents acteurs en charge de l'écriture du PPRif pour une meilleure prise en compte des enjeux agricoles dans l'élaboration du règlement et de la définition des zonages
- Défendre la possibilité de construire des infrastructures nécessaires à l'exploitation dans le cadre d'un projet concerté de maintien de l'agriculture dans le massif (harmonisation de la réglementation entre les départements du Var et des Alpes Maritimes)

Créer un tourisme « Terroir de Fayence »

Le SCoT de Fayence dispose de nombreux atouts touristiques tels que le lac de St Cassien, les sources de la Siagne, la proximité de la mer et de la montagne. Le SCoT dispose également d'une forte attractivité hivernale grâce au mimosa, aux moulins à huile, aux caveaux, à la cueillette des champignons et la proximité d'industrie du parfum. Les visites d'exploitations sont de plus en plus prisées par les touristes et les propriétaires de gîtes ruraux voient un étalement de la fréquentation sur pratiquement l'ensemble de l'année. Les possibilités de développement dans ce secteur sont réelles et nécessaires car le revenu des agriculteurs est également lié à la diversification de leurs activités.

Chantiers Prioritaires

- Développer un accueil touristique de qualité (visites d'exploitations, gîtes ruraux, etc.) dans le cadre des réseaux Bienvenue A la Ferme et « Découverte des terroirs entre Maures et Estérel»
- Mettre en place une campagne de promotion en partenariat avec les offices de tourisme afin de développer un tourisme hors saison (feuillage et mimosa fleur d'hiver)
- Mettre en place un circuit « agro touristique » proposant l'ensemble des services et produits agricoles du SCoT (Visites, gîtes, caveaux, etc.)

Les actions prioritaires

Amener l'eau, mais « pas à n'importe quel prix ! »

Dans le projet de l'extension du Canal de Provence, un des tracé envisagé passerai par le SCoT de Fayence. Il est important de saisir cette opportunité pour sécuriser l'accès en eau de ce secteur.

Chantiers Prioritaires

- Étudier les conditions de faisabilité d'une dérivation du réseau de la Société du Canal de Provence pour desservir le SCoT en eau à un prix compatible avec les exigences de rentabilité des exploitations

Développer la vente directe

On observe sur le territoire du SCoT de Fayence de nombreux succès de vente directe : vente aux caveaux, point de vente collectif, etc. Ce succès peut s'expliquer par deux facteurs, d'une part la population locale en forte croissance et d'autre part la proximité des Alpes Maritimes. La vente directe, pour l'ensemble des productions (vin, viande, fruits & légumes, etc.) reste donc un axe de développement majeur.

Chantiers Prioritaires

- Soutenir le projet de création d'une logistique assurant l'abattage des animaux et le retour des carcasses sur l'exploitation pour une vente au détail et en direct sur l'exploitation
- Accompagner la création de nouveaux points de vente directe (individuels ou collectifs)
- Promouvoir localement l'ensemble des produits en vente directe (cf. cir-

Préserver durablement les terres agricoles et permettre l'évolution des structures d'exploitations

Sur le SCoT de Fayence la pression foncière sur les terres agricoles est très importante. La proximité des Alpes Maritimes avec la migration des populations urbaines sur le SCoT accentue encore ce phénomène. Il est donc primordial de mettre en place, sur le long terme et en collaboration avec les communes et les collectivités, une politique foncière efficace.

Chantiers Prioritaires

- Associer le monde agricole à l'élaboration des documents d'Urbanisme
- Encourager des partenariats entre les collectivités et la SAFER pour mettre en œuvre une politique d'intervention foncière
- Réfléchir aux solutions possibles pour diminuer les contraintes du fermage

Le plan d'Actions

ENJEUX	AXES STRATEGIQUES
COMPETITIVITE DES ENTREPRISES/DEVELOPPEMENT	Mise en synergie Territoire/Terroir/Productions
	Dynamisation collective Vente Directe
	Sécurisation de l'accès à la ressource en eau
	Accompagnement des projets de diversification
	Accompagnement des démarches qualité et de structuration de filières
ENVIRONNEMENT/SOCIETE	Gestion des zones à risque naturel
	Filière bois et bioénergies
	Relance de productions identitaires à vocation mixte production/paysage
	Communication
	Techniques respectueuses de l'environnement
	Agriculture biologique
FONCIER / AMENAGEMENT	Gestion et préservation des terres agricoles
	Organisation du marché foncier
	Remise en culture des friches
	Reconquête d'EBC
	Relance du Fermage
INGENIERIE TERRITORIALE	Observatoire territorial
	Animation / Emergence de projets/Coordination
	Evaluation et suivi

Nota : en italique = mesures génériques dont l'intérêt et l'opportunité sur la zone sont à préciser

Le plan d'Actions

PISTES D'ACTIONS RETENUES POUR 2006/2007	
Promouvoir le pays de Fayence au travers du mimosa : emblème du terroir Créer les conditions d'un tourisme d'avant saison (mimosa fleur d'hiver) en organisant une campagne de promotion en partenariat avec les Offices de Tourisme	
Accompagner la création de nouveaux points de vente directe (individuels ou collectifs) Promouvoir localement l'ensemble des produits en vente directe	
Etudier la faisabilité d'une desserte en eau par la Société du Canal de Provence (territoire à proximité du lac de St Cassien)	
Mettre en place un circuit « agro touristique » proposant l'ensemble des produits et services du SCoT Développer un accueil touristique de qualité dans le cadre des réseaux Bienvenue A la Ferme et « découverte des terroirs entre Maures et Estérel» (visites d'exploitations, gîtes ruraux, etc.)	
L'ELEVAGE ET LA FILIERE OVINE Se situer par rapport aux études en cours (atelier de découpe Moissac et Digne et circuit de restitution des carcasses à partir de Puget Théniers) FILERE OLEICOLE Accompagner le développement de l'oléiculture VITICULTURE Mise en place d'une route des vins (développement de la signalétique favorisant la vente directe au caveau)	
Développer les activités agricoles participant à la protection incendie (Appui à l'installation d'agriculteurs en zone pare feu) Soutien au sylvopastoralisme **Cas particulier de Tanneron soumis à un PPRif** • Faire reconnaître le caractère « pare feu » des parcelles de mimosa et d'eucalyptus lorsqu'elles sont irriguées et entretenues • Etudier un cahier des charges présentant les modalités d'exploitation à respecter pour que l'agriculture joue un rôle dans la protection incendie et diminue la vulnérabilité des zones habitées • S'organiser et se regrouper pour débattre avec les différents acteurs en charge de l'écriture du PPRif pour une meilleure prise en compte des enjeux agricoles dans l'élaboration du règlement • Défendre la possibilité de construire des infrastructures nécessaires à l'exploitation dans le cadre d'un projet concerté de maintien de l'agriculture dans le massif (harmonisation de la réglementation entre les départements du Var et des Alpes Maritimes)	PLAN DEPARTEMENTAL D'ACCOMPAGNEMENT « AGRICULTURE ENVIRONNEMENT ET SOCIETE » Aides aux pratiques Aides aux investissements Formation Communication et promotion Soutien à la commercialisation Etc..
Aider les agriculteurs à acquérir les compétences et le matériels nécessaires à l'exploitation forestière	
Prévoir en particulier des incitations à la réhabilitation des oliveraies ainsi que des murs de restanques	
Cf. Plan d'action départemental	
Cf. Plan d'action départemental	
Cf. Plan d'action départemental	
Soutenir l'application territoriale de la « charte pour une reconnaissance et une gestion durable des territoires départementaux à vocation agricole » Défendre la place de l'agriculture lors de l'élaboration de tous les documents de planification spatiale et en particulier des SCoT Organiser, si nécessaire, la consultation locale en vue de nourrir les propositions de la Chambre d'Agriculture au titre de Personne Publique Associée Réaliser sur l'ensemble du territoire de SCoT la cartographie diachronique du mode d'occupation du sol	
Identifier des zones prioritaires d'intervention Mettre en place de conventions d'intervention avec la SAFER Mettre en place des dispositifs financiers permettant l'intervention en révision de prix et le portage de l'acquisition en liaison avec les collectivités	
Etudes préalables *Mettre en place un outil du type FGER*	
Accompagner des opérations pilotes de déclassement maîtrisé d'EBC	
Informer et apporter un appui à l'application des nouvelles possibilités issues de la LOA Etudier la faisabilité d'aides incitatives à la passation de baux Favoriser la rétrocession à bail des terres acquises par la collectivité	
Mettre en synergie des différents acteurs Constituer une équipe technique mixte Conseil Général/Chambres consulaires pour le management du volet agricole du projet de territoire	

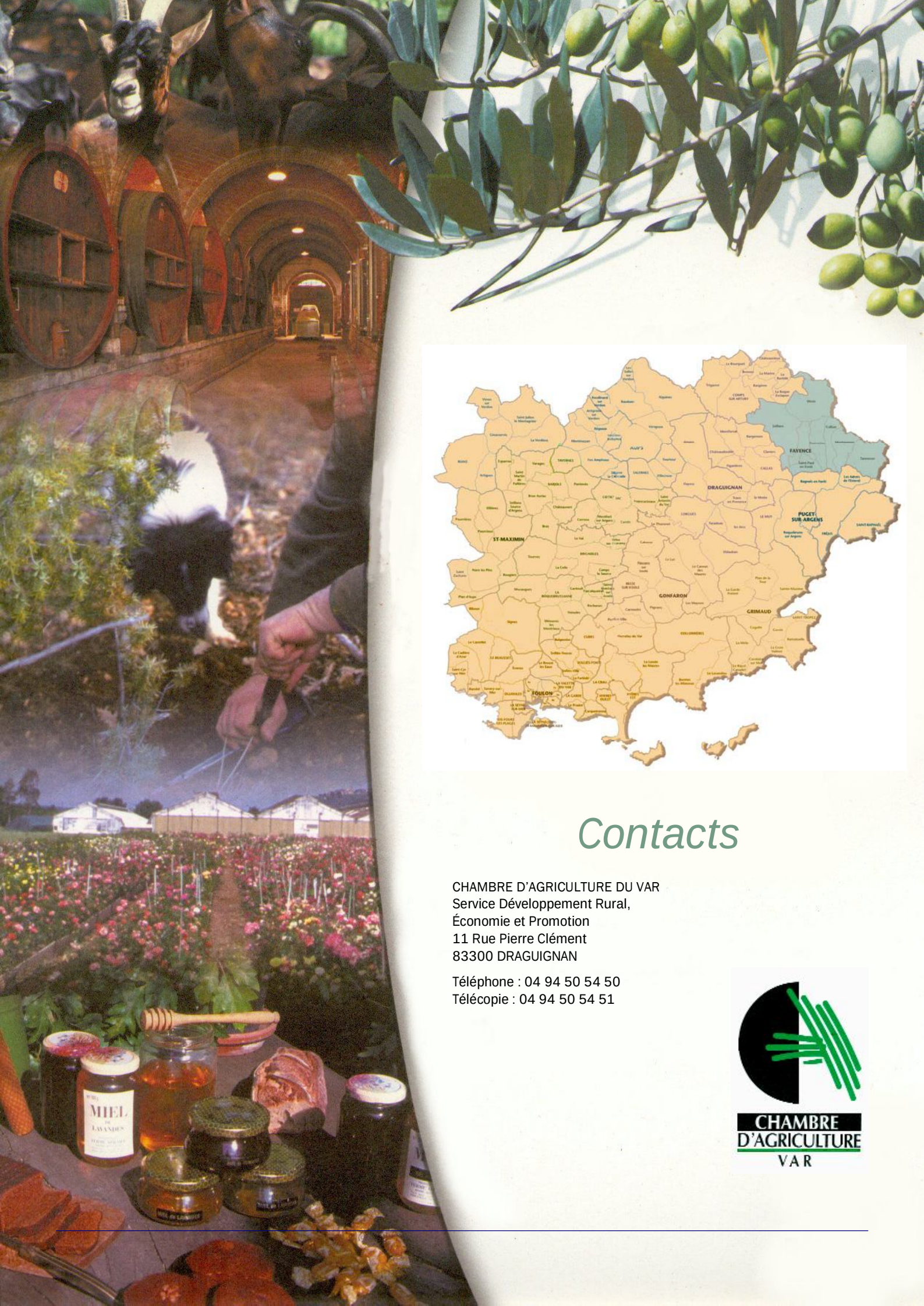

Contacts

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU VAR
Service Développement Rural,
Économie et Promotion
11 Rue Pierre Clément
83300 DRAGUIGNAN

Téléphone : 04 94 50 54 50
Télécopie : 04 94 50 54 51

CHAMBRE D'AGRICULTURE VAR